



Communiqué

Séance extraordinaire

Budget 2026 : un exercice axé sur le service à la population

Le 11 décembre 2025 – Le conseil municipal nouvellement élu a adopté le budget de la Ville de Trois-Rivières pour l'année 2026. Ce budget s'élève à 401,6 M\$, soit une augmentation de 17,2 M\$ par rapport à 2025.

Pour une résidence d'une valeur moyenne de 337 000 \$, la hausse du compte de taxes sera de 2,9 %, soit 94,55 \$ par année, ce qui correspond à 1,82 \$ par semaine. Le conseil municipal a tenu à limiter cette augmentation, en faisant les choix nécessaires pour s'assurer qu'elle demeure sous la barre des 100 \$ par année.

Maintenir les services à la population : une priorité

Élu alors que l'exercice budgétaire était déjà bien avancé, le nouveau conseil disposait de peu de marge de manœuvre. Malgré ce contexte, il s'est unanimement engagé à préserver la qualité des services offerts à la population.

La Ville doit composer avec des charges incontournables, notamment la hausse des coûts énergétiques et l'augmentation de la masse salariale découlant des conventions collectives. Afin de contenir la hausse des taxes sous la barre des 3 %, des choix ont été nécessaires. Des demandes visant à augmenter certaines subventions ont été revues à la baisse, tandis que de nouveaux projets ont été reportés ou revus.

Ces décisions ont été prises pour maintenir les services déjà existants. La Ville bonifiera aussi ses actions en matière de développement social, d'habitation et de sécurité.

Modalités de paiement

La principale nouveauté est la possibilité pour les contribuables de régler leur compte de taxes en **quatre (4) versements** plutôt que deux.

Ville de Trois-Rivières
Direction des communications
et de la participation publique

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 384-2980
communication@v3r.net



Communiqué

Les citoyens et citoyennes pourront désormais acquitter leur compte de taxes en quatre paiements, aux dates suivantes :

- 5 février
- 5 mai
- 7 juillet
- 8 septembre

Rappelons que les taxes foncières constituent la principale source de revenus pour financer les activités de la Ville, malgré la demande au gouvernement provincial de revoir la fiscalité municipale. Actuellement à Trois-Rivières, 63 % du revenu issu des taxes foncières provient du résidentiel.

- 30 -

Source : Direction des communications et de la participation publique

Ville de Trois-Rivières

Direction des communications
et de la participation publique

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 384-2980
communication@v3r.net